

ALAIN WEBER-SEBAN SUCCÈDE À SABINE BAÏETTO-BEYSSON À LA PRÉSIDENTE DE L'OLAP

Communiqué de presse – Mars 2023

Par délibération du conseil d'administration du 9 mars 2023, Alain Weber-Seban, ancien Inspecteur Général de l'Administration du Développement Durable, est nommé président de l'Olap, Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne.

Alain Weber-Seban a occupé de nombreux postes dans les secteurs du logement, des projets urbains et de la politique de la ville au sein des services de l'Etat, de collectivités (Nantes, Paris) et du groupe de la Caisse des Dépôts, aussi bien au niveau national qu'en région. Il a terminé sa carrière professionnelle comme président de la section Habitat, cohésion sociale et développement territorial de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable.

Il succède à Sabine Baïetto-Beysson, ancienne Inspectrice Générale de l'Administration du Développement Durable, qui a souhaité mettre un terme à son mandat après 12 ans de présidence.

Rappel

L'Olap est une association agréée par le Ministère chargé du Logement, créée en 1987 et dont le conseil d'administration est composé équitablement de représentants des locataires, des bailleurs et des gestionnaires.

Depuis l'origine,

- l'Olap collecte et diffuse des références de loyers de voisinage pour Paris et 114 communes de proche banlieue à partir d'une base de 30 000 observations, par type de logement et par quartier, actualisée annuellement grâce à 23 000 enquêtes auprès de professionnels (institutionnels et administrateurs de biens) et de particuliers (bailleurs ou locataires).
- L'Olap publie un rapport sur les évolutions annuelles de loyer dans l'agglomération parisienne à partir d'un panel de 12 000 logements. La méthodologie utilisée a été reconnue par le Cnis dans son avis du 27 mars 2013 renouvelé en février 2020 https://www.observatoire-des-loyers.fr/sites/default/files/olap_documents/Cnis-avis-officiel.pdf .

Depuis la loi Alur de 2014,

l'Olap calcule des niveaux de loyers médians, à partir d'une base de données élargie (environ 150 000 observations), utilisés notamment pour l'établissement des loyers de référence de l'encadrement des loyers.

L'Olap fait partie depuis l'origine du réseau national des observatoires locaux des loyers constitué en 2013.



Pour en savoir plus : <https://www.observatoire-des-loyers.fr>